

Association SALAM Nord/Pas-de-Calais

Maison Pour Tous

81, Boulevard Jacquard

62100 CALAIS

salamnordpasdecalais@gmail.com

www.associationsalam.org

Calais, le 29 Janvier 2020.

Le Président,

Les membres du Comité Directeur,

ont le plaisir de vous inviter à participer aux travaux de **l'Assemblée Générale ordinaire de SALAM Nord/Pas-de-Calais,**

**le vendredi 14 février *2020***, *à partir de 18h30, à l’Auberge de Jeunesse de Calais (rue du Maréchal de Lattre de Tassigny).*

**ordre du jour :**

* rapport moral
* bilan financier
* adoption du budget prévisionnel
* rapports des commissions
* questions diverses
* élections de renouvellement du Comité Directeur.

Les questions diverses doivent être adressées par écrit au siège de l’Association Salam au plus tard le vendredi 7 février2020.

L’intégralité du Comité Directeur sera renouvelée au cours de l’Assemblée Générale. Rappel des statuts : « *Le type de scrutin est un scrutin de liste, à 1 tour. Chaque liste doit comporter un minimum de 7 candidats et un maximum de 13 candidats, membres de l’association.* »

Pour une bonne organisation du scrutin, les listes de candidats doivent être adressées par courrier au siège de l’Association SALAM au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Chaque membre physiquement présent lors de l’Assemblée Générale peut disposer au plus d’un pouvoir de représentation. Attention, pour voter, il est nécessaire d’être à jour de cotisation au moment de l’assemblée générale.

 Pour le Comité Directeur, La Secrétaire Générale,

 Claire Millot.

Pouvoir Assemblée Générale

Je soussigné(e). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . demeurant à  . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

membre de l’association SALAM Nord Pas-de-Calais,

donne, par les présentes, pouvoir à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . demeurant à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

pour me représenter à l’Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 février 2020 à 18 h 30, à Calais, à l’effet de prendre part aux délibérations et voter les résolutions visées à l’ordre du jour.

Fait à . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Signature

***Attention, pour que votre vote puisse être pris en compte, vous devez avoir renouvelé votre adhésion pour 2020.***

*Association loi de 1901*

*Parution au JO du 31 mai 2003*